

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD  
OBJET

**Affectation du résultat  
2025 – Budget annexe  
Activités Economiques  
assujetties à la T.V.A.**

N° D\_78\_2026 (Direction des Finances)

L'an deux mil vingt six, le 10 avril à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 03 avril deux mil vingt six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, M. ESPARRAGA, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, Mme LEROY, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMIN, Mme YANGO LONGUET, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme BENADDA-SHRIDJ, représentée par Mme EL ABIDI, Mme DOURET représentée par M. ESPARRAGA, M. BAROUKH représenté par Mme DESANTE, M. VATONNE représenté par Mme BILLÉ

Secrétaire de séance : M. MALONGA

~~~~~

DATE  
D'AFFICHAGE

14 avril 2026

L'excédent d'exploitation 2025 du Budget des Activités Economiques assujetties à la T.V.A. doit être affecté avant l'élaboration du Budget Primitif 2026.

Le résultat d'exploitation 2025 du budget annexe Activités économiques assujetties à la T.V.A. s'élève à 523 958.53 €. Le solde d'exécution de la section d'investissement avec les restes à réaliser fait apparaître un besoin de financement de 110 224.74 € (solde excédentaire avant RAR de 58 958.59 €)

Il est proposé d'affecter cet excédent de fonctionnement de 523 958.53 € :

- en investissement au 1068 pour un montant de 110 224.74 € pour couvrir le besoin de financement après restes à réaliser
- en exploitation au 002 pour un montant de 413 733.79 €

et d'inscrire au 001 en recettes d'investissement 58 958.59 €

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 08 avril 2026 ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à la MAJORITÉ (7 contre : Mme BILLÉ – Mme DESANTE – M. DEYDIER - Mme DOIGNON – M. BAROUKH représenté par Mme DESANTE – M. VATONNE représenté par Mme BILLÉ – Mme DJILLALI)**

- **D'AFFECTER** l'excédent d'exploitation 2025 d'un montant de 523 958.53€ au Budget Primitif 2026 aux comptes :

.../...

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

31

votants

35

- **1068 - Excédent d'exploitation capitalisé :**
  - Pour un montant de 110 224.74 €
  
- **002 – Excédent d'exploitation reporté :**
  - Pour un montant de 413 733.79 €

et d'inscrire au 001 en recettes d'investissement 58 958.59 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,



*James Chéron*

James CHÉRON